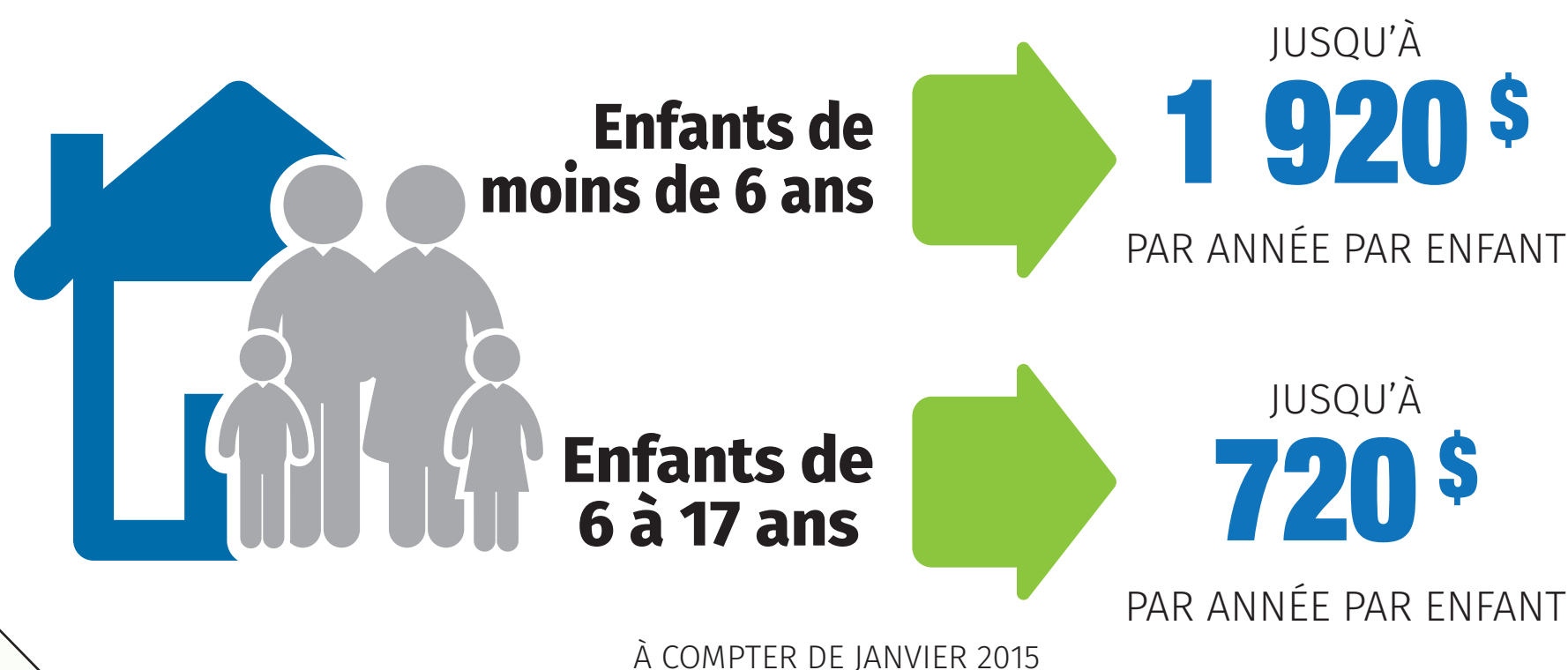


4 nouvelles mesures

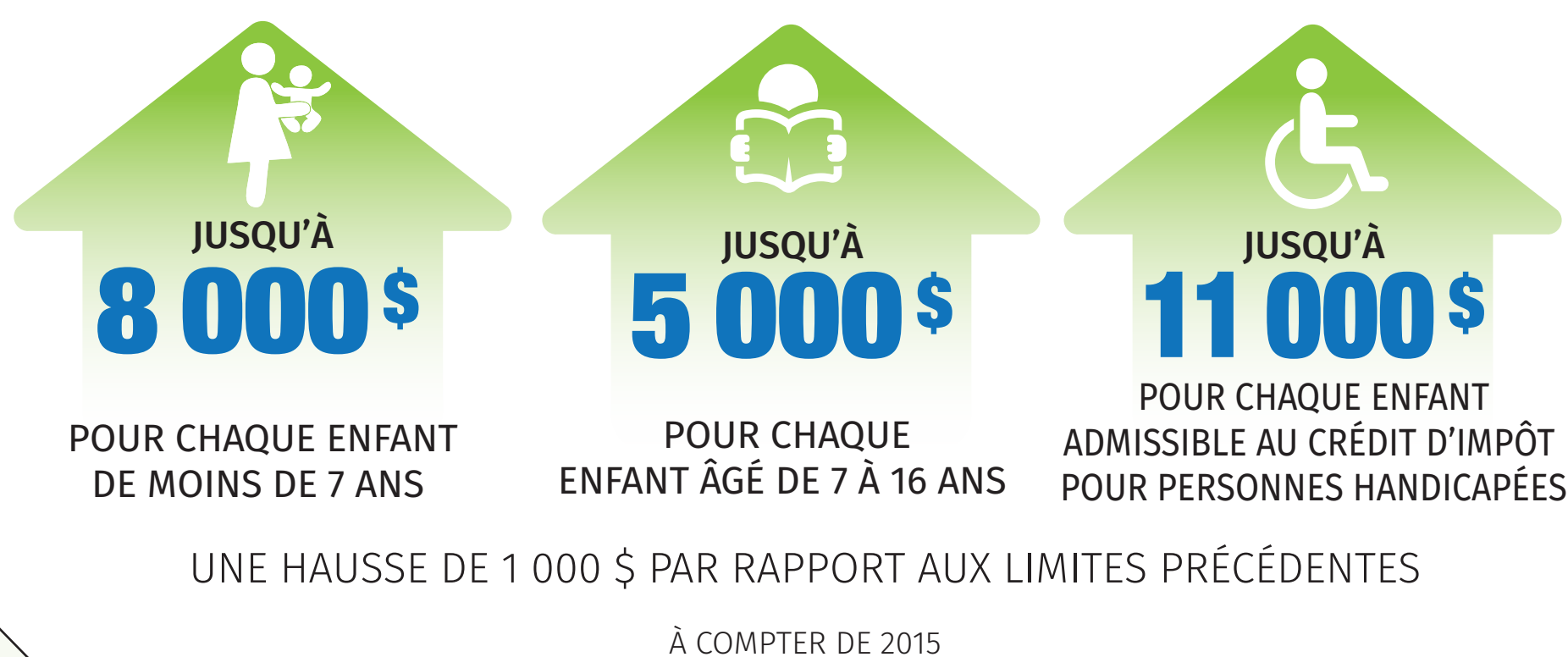


Pour aider
100 %
des familles canadiennes
ayant des enfants

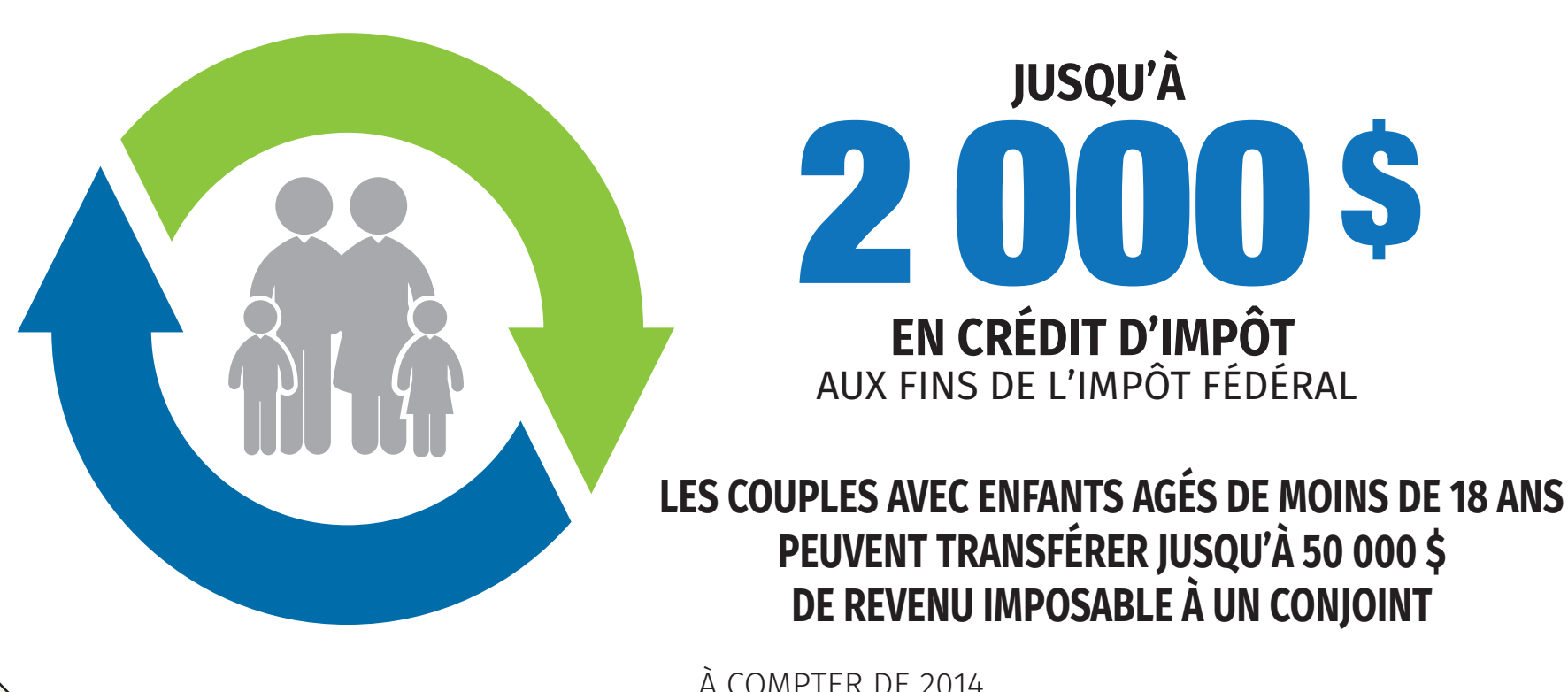
Bonification de la Prestation universelle pour la garde d'enfants



Hausse de la déduction pour frais de garde d'enfants



NOUVEAU! La baisse d'impôt pour les familles



Doubler le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants et rendre ce crédit remboursable



Baisses d'impôt et prestations accrues pour les familles

- Toutes les familles qui ont des enfants bénéficieront de ces nouvelles mesures.
- Les familles ayant un revenu faible ou moyen bénéficieront de la vaste majorité de ces mesures.

CERTAINES MESURES SOUS RÉSERVE DE L'APPROBATION DU PARLEMENT